

**CERTIFICAT DE DEPOT DES FOND
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Le 13/06/2025..... Succursale : VAGNEY.....

LES SOUSSIGNES : - Mme CHEVALIER Claire, Directrice d'Agence
- M PIERRE Kévin, chargé de clientèle.....

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée au RCS de METZ sous le N°356 801 571, société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127.

certifient par la présente qu'il a été déposé à nos caisses, conformément à l'article L223-7 du Nouveau Code de Commerce, sur un compte bloqué n° 341 20 387211.....

ouvert au nom de la SARL EN FORMATION : 2G Transports.....

à la succursale de VAGNEY.....

la somme en EUR de 10 000 EUROS

Dix mille euros

représentant : % du capital la totalité du capital

du montant libéré en espèces de la valeur nominale des parts sociales de ladite Société.

Ce versement a été effectué par :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANT
GLE	GUILLAUME.....	8 rue du feing des loges 88120 VAGNEY.....	.10 000 euros.....

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
Agence VAGNEY
5 rue René Demangeon
88120 VAGNEY

Le retrait des fonds provenant de la libération des parts sociales, ne pourra être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L223-8 du Code de Commerce.

Fait à VAGNEY..... le 13/06/2025.....

1/1

F2738 (v 27-11-2014 01)

